

Image not found or type unknown



Après la vente de mon véhicule

Par **volta**, le **07/06/2013** à **19:55**

Bonjour, j'ai vendu un véhicule de 1999 le 16/04/2013 avec le controle technique ok datant du 20/12/2012.

La semaine passé l'acheteur revient me voir 1 mois et demi après en me disant que je lui est vendu un cercueil ambulat car il y a un trou dans le chassis et qu'il veut se faire rembourser en me faisant comprendre que pour l'instant il restait calme mais que ça n'allait pas durer.

J'ai toujours entretenue ce véhicule et il est plusieurs fois passé chez le concessionnaire qui n'a rien remarqué, ni le controle technique d'ailleurs.

Que dois je faire car je ne suis pas de mauvaises foi et je ne dispose plus de l'argent car depuis le temps j'ai acheté une autre auto.